



DECLARATION UE DE CONFORMITE

Le fabricant ou son mandataire établi :

LOCAPLAST – FJO SARL
26 Rocade de la Croix Saint Georges
77600 BUSSY – SAINT – GEORGES

Déclare que les EPI (Equipements de Protection Individuelle) neufs décrits ci-après :

- Lunettes de soleil pour adulte ou enfant EPI Catégorie 1, références :

788-1	805-3	177-9	77A-1
788-2	805-4	77-1	77A-2
788-3	761-1	77-2	77A-3
788-4	761F	77-3	77A-4
804-1	761A	77-4	77A-5
804-2	761FB	77-5	77A-6
804-2	4862XF	77-6	77A-7
804-3	4862A	77-7	77A-8
804-4	PROTEC 1 BRUN	77-8	77A-9
606-1	PROTEC 1 FUME	77-9	
606-2	PROTEC 1 AMBRE	177A-1	
606-3	177-1	177A-2	
606-4	177-2	177A-3	
782-1	177-3	177A-4	
782-2	177-4	177A-5	
782-3	177-5	177A-6	
782-4	177-6	177A-7	
805-1	177-7	177A-8	
805-2	177-8	177A-9	

répondent aux exigences :

Règlement **UE 2016/425** « Equipements de Protection Individuelle » selon la norme NF EN ISO 12312-1 :2022

RAPPORT CRITT ES09-23-1569 du 18.10.23

Conseil de nettoyage, d'entretien de stockage :

- Nettoyer les oculaires à l'eau claire les essuyer avec un chiffon doux ou laisser sécher à l'air libre.
- Ranger la lunette dans son étui d'origine afin d'éviter tout risque de rayures.
- Les oculaires rayés ou abimés doivent être remplacés.

26, Rocade de la Croix-St-Georges - 77600 BUSSY-SAINT-GEORGES, FRANCE
Tél. : (33) 01 64 76 70 10 - Fax : (33) 01 64 76 70 11 - E-mail : contact@cordonsfjo.com

Banque: HSBC Chessy IBAN FR76 3005 6000 1700 1702 5886 803 - SWIFT CODE CCFRFRPP - RIB 03
R.C.S. Meaux B 389 488 032 00043 - APE 4649Z - Code T.V.A. FR 71 389 488 032 - S.A.R.L. au capital de 76 225 €

FJO

LE CONCEPT DE L'INNOVATION

www.cordonsfjo.com



- Entrez votre lunette loin d'une source de chaleur extrême, dans un endroit sec à température ambiante.
- Lunette uniquement destinée à une protection contre le rayonnement solaire.

Avertissement :

- Ne pas utiliser pour une observation directe du soleil
- Ne convient pas à la protection contre les sources de lumière artificielle par exemple solarium
- Ne convient pas à la protection de l'œil contre des risques mécanique, tel qu'un choc
- Ne convient pas à la conduite au crépuscule, de nuit ou dans de condition de faible luminosité



Importé par LOCAPLAST 26 Rocade de la croix saint Georges 77600 BUSSY SAINT GEORGES, produit conforme au règlement (UE) 2016/425 selon la norme NF EN ISO 12312-1 : 2013/A1 :2015

Se rapporter au marquage à l'intérieur de la branche ou au symbole figurant sur l'oculaire pour connaître la catégorie de protection de votre lunette.

Déclaration U.E de conformité à consulter sur notre site www.sea-river.fr

Fait à Bussy Saint Georges, le 18/10/2023

LOCAPLAST – FJO SARL
Jean Paul DEVENEY, Gérant

26, Rocade de la Croix-St-Georges - 77600 BUSSY-SAINT-GEORGES, FRANCE
Tél. : (33) 01 64 76 70 10 - Fax : (33) 01 64 76 70 11 - E-mail : contact@cordonsfjo.com

Banque: HSBC Chessy IBAN FR76 3005 6000 1700 1702 5886 803 - SWIFT CODE CCFRFRPP - RIB 03
R.C.S. Meaux B 389 488 032 00043 - APE 4649Z - Code T.V.A. FR 71 389 488 032 - S.A.R.L. au capital de 76 225 €



26, Rocade de la Croix-St-Georges
BUSSY-SAINT-GEORGES
77603 MARNE LA VALLÉE CEDEX 3 FRANCE

Tél. : (33) 01 64 76 40 00

Fax : (33) 01 64 76 81 81

E-mail : contact@locaplast.fr

DECLARATION UE DE CONFORMITE

Le fabricant ou son mandataire établi :

LOCAPLAST – FJO SARL
26 Rocade de la Croix Saint Georges
77600 BUSSY – SAINT – GEORGES

Déclare que les EPI (Equipements de Protection Individuelle) neufs décrits ci-après :

- Lunettes de soleil pour adulte ou enfant EPI Catégorie 1, références :

788-1	805-3	177-9	77A-1
788-2	805-4	77-1	77A-2
788-3	761-1	77-2	77A-3
788-4	761F	77-3	77A-4
804-1	761A	77-4	77A-5
804-2	761FB	77-5	77A-6
804-2	4862XF	77-6	77A-7
804-3	4862A	77-7	77A-8
804-4	PROTEC 1 BRUN	77-8	77A-9
606-1	PROTEC 1 FUME	77-9	
606-2	PROTEC 1 AMBRE	177A-1	
606-3	177-1	177A-2	
606-4	177-2	177A-3	
782-1	177-3	177A-4	
782-2	177-4	177A-5	
782-3	177-5	177A-6	
782-4	177-6	177A-7	
805-1	177-7	177A-8	
805-2	177-8	177A-9	

répondent aux exigences :

Règlement **UE 2016/425** « Equipements de Protection Individuelle » selon la norme NF EN ISO 12312-1 :2022

RAPPORT CRITT ES09-23-1569 du 18.10.23

Conseil de nettoyage, d'entretien de stockage :

- Nettoyer les oculaires à l'eau claire les essuyer avec un chiffon doux ou laisser sécher à l'air libre.
- Ranger la lunette dans son étui d'origine afin d'éviter tout risque de rayures.
- Les oculaires rayés ou abîmés doivent être remplacés.



Chaînettes et cordons Division lunetterie

26, Rocade de la Croix-St-Georges
BUSSY-SAINT-GEORGES
77603 MARNE LA VALLÉE CEDEX 3 FRANCE

Tél. : (33) 01 64 76 40 00

Fax : (33) 01 64 76 81 81

E-mail : contact@locaplast.fr

- Entrez votre lunette loin d'une source de chaleur extrême, dans un endroit sec à température ambiante.
- Lunette uniquement destinée à une protection contre le rayonnement solaire.

Avertissement :



- Ne pas utiliser pour une observation directe du soleil
- Ne convient pas à la protection contre les sources de lumière artificielle par exemple solarium
- Ne convient pas à la protection de l'œil contre des risques mécanique, tel qu'un choc
- Ne convient pas à la conduite au crépuscule, de nuit ou dans de condition de faible luminosité

Importé par LOCAPLAST 26 Rocade de la croix saint Georges 77600 BUSSY SAINT GEORGES,
produit conforme au règlement (UE) 2016/425 selon la norme NF EN ISO 12312-1 :
2013/A1 :2015

Se rapporter au marquage à l'intérieur de la branche ou au symbole figurant sur l'oculaire
pour connaître la catégorie de protection de votre lunette.

Déclaration U.E de conformité à consulter sur notre site www.sea-river.fr

Àvis de conformité :

Fait à Bussy Saint Georges, le 18/10/2023

LOCAPLAST – FJO SARL
Jean Paul DEVENEY, Gérant